

**Syndicat Apicole Départemental
de la
Charente-Maritime**
(Groupement unissant les sociétés d'apiculture du département)
fondé en 1961



www.syndicapicole17.com

Président : Ch. Giraudet
1, rue des salines
17230 – Charron

Saujon, le 22A avril 2017

FORMATION MISE À JOUR DES CONNAISSANCES
EXTRAITS

Mortalités hivernales :

Cette saison, nous avons encore constaté des mortalités hivernales, par intoxications notamment à proximité des bâtiments d'élevage et aussi après consommation de provisions stockées depuis l'été. En Charente-Maritime, selon un sondage de l'Abeille Saintongeaise...sur 987 ruches • 795 sont mortes au printemps de cette année - soit environ 80 % de mortalités. Notre beau Département serait plus affecté que d'autres au niveau des mortalités. Selon l'ADA France, la fièvre catarrhale ovine suppose une prophylaxie autour des bâtiments d'élevage, au moyen des insecticides très dangereux pour les abeilles, ce qui induit une surmortalité des abeilles (porteuses d'eau par exemple). En cas de problèmes contacter la DDPP, même si aucune suite n'est donnée. C'est le seul moyen de faire remonter au niveau statistique ; sinon, il ne se passe rien d'anormal.

Petit rappel concernant la cire :

Procéder au renouvellement des cires par des cires gaufrées, ce qui est nécessaire sur le plan sanitaire ; ne pas hésiter à changer 3 voire 4 cires par an dans le corps de ruche. Evidemment il faudra se méfier de certaines cires dont l'origine est mal connue. Elles peuvent accumuler des tas de pesticides et autres acaricides surtout les cires de corps de ruches. Il est intéressant de se procurer uniquement de la : *cire d'opercules*. (De préférence pas d'importation). Certains confrères n'utilisent que LEUR cire d'opercules, encore faut-il disposer d'une certaine quantité afin de pouvoir demander au cirier de ne traiter que la cire personnelle..... Il est intéressant de ne pas faire l'impasse sur tout ce que l'on peut maîtriser : hygiène, alimentation complémentaire, prophylaxie, habitat....

Monsieur ALLEMAND fabrique sa propre cire gaufrée et nous a montré son matériel. Lors d'une séance ultérieure, nous pourrions approfondir le sujet. Voici un survol rapide :

Fondre une bonne quantité de cire ; utiliser des plaques bois très froides que l'on trempe plusieurs fois dans la cire liquide (selon épaisseur souhaitée) : la cire doit se décoller toute seule de son support en bois (contre-plaqué) ; Tremper aussitôt dans le bac d'eau froide. Le matériel nécessaire se compose de plusieurs bacs en fer (pour le bain-marie, l'eau froide, la cire bouillante...).

FAIRE DES ESSAIMS (par Dominique Julien)



Un rucher sain et en bonne santé (10 ruches)

Ruchettes Dadant 6 cadres complètes (nourrisseur, chapeau, partitions, fond, cadres gaufrés neufs avec de la cire d'opercules)

Un *nucleus* nommé « *maxi plus* » constitué d'une hausse de ruchette à écartement **cadre de corps**).



Sur ruche en production, au moment du colza

☛ Faire construire la hausse “normale” avec 3 cadres neufs au centre pour provoquer la ponte de la reine.

☛ Ne pas oublier de mettre une seconde hausse en cas de besoin.

La(es) hausse(s) posée sur le corps n'aura surtout pas de grille à reine.

. Il faudra sélectionner une bonne ruche.

☛ Au moment de la récolte (début Mai), prélever le couvain et ses jeunes abeilles...sans reine !

☛ Les placer dans le nucleus « maxi-plus » convenablement équipé (plateau, nourrisseur, toit isolé et alu chaud.

☛ Noter les date et nature de l'opération sur le toit (couleur de l'année).

Le *nucleus* est un « *maxi-plus* » en polystyrène contenant 6 cadres format hausse Dadant. Ce couvain (avec ses abeilles jeunes) et pour peu qu'il y ait des œufs (ou jeunes larves) va permettre l'élevage de plusieurs cellules royales.

Ci-après, le « *nucleus* » de Dominique, dit *maxi-plus*.

Il est doté d'un disque afin de pouvoir suivre les opérations et c'est assez pratique.

Il est utile de rappeler que ce « *maxi-plus* » utilise le format de cadres de hausses Dadant. Si l'élevage fonctionne normalement, il est facile d'apporter cette nouvelle colonie à une ruchette (partitionnée) le temps que les abeilles soient assez nombreuses pour occuper un volume plus conséquent (pousser les partitions et apporter des cadres en tant que de besoin).



A chaque fois que vous constituerez des essaims au moyen de « nuclei » n'oubliez pas de partitionner cette colonie pour tenir compte de l'espace et ne pas les refroidir. Cette méthode peut être utilisée en....divisible (à base de hausses). C'est facile à faire, la sélection est moins poussée que chez un éleveur patenté mais le système est à notre portée.

- Faire selon cette méthode toutes les ruches d'un même rucher
- Transporter l'ensemble des ruchettes ainsi constituées à plus de 3 km dans un environnement saturé en ruches et males.
- Laisser en élevage naturel
- Si au bout de 10 jours il n'y a pas de cellules en incorporer une.

Le secrétaire du SAD17



michel.duret@syndicapicole17.com